Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **33 (1987)**

Heft 12

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Sommaire

4 La guerre des camions
7 Elections: pas de bouleversement
8 Le jass: sport national numéro un
9 Communications officielles
11 Nouvelles locales
16 Communications du SSE
17 Festival du film Locarno: 40 ans
20 Tourisme: bicentenaire
23 La patrie à notre époque d'insécurité

Page de couverture

Le Palais fédéral à Berne (coupole) où sera aussi hébergée la nouvelle Assemblée fédérale (photo: Michael von Graffenried). Train de ferroutage (photo: CFF).

Editeur :
Fédération des Sociétés Suisses de Paris

Président :
Pierre JONNERET

Direction-Rédaction :
Nelly SILVAGNI-SCHENK

Trésorier :
Willy BOSSARD

Publicité :
s'adresser directement au M.S.

Siège Social :
11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris
C.C.P. Messager Suisse 12273-27 G Paris.

Le Messager Suisse

Service des abonnements

54, rue de Paradis
75498 Paris Cedex 10
Tél. : 48.24.10.15

Imprimeur :
Tschumi-Taupin, 24, rue de Dammarie, 77000 Melun — Tél. : 64.39.37.07
Dépôt légal : 4e trimestre 1987 — N° 12
(Commission paritaire n° 52679)

La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messager Suisse » n'est pas en vente publique.

Pour vous le procurer adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute votre correspondance à la Rédaction, 11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris — Tél. : 45.44.68.41

Editorial

Profitez de l'occasion!

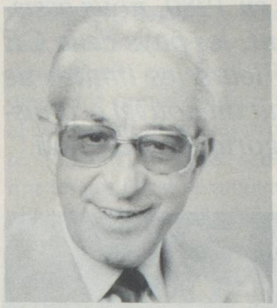

Les Suisses de l'étranger vont enfin obtenir ce qu'ils demandaient depuis longtemps: une assurance-maladie avantageuse lorsqu'ils rentrent définitivement au pays ou bien lorsqu'ils n'y séjournent que quelques jours ou quelques semaines.

De nombreux Suisses de l'étranger se plaignaient jusqu'à présent qu'à leur retour définitif au pays, l'adhésion à une caisse-maladie suisse était presque hors de prix, surtout pour les moins jeunes d'entre eux. Même les conventions sur la sécurité sociale, que la Suisse a conclues avec de nombreux pays, ne pouvaient combler cette lacune dans notre système de sécurité sociale.

Or tout va changer à partir du 1er janvier 1988! La coopérative Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger a pour tâche, depuis plus de trente ans, de fournir à nos concitoyens de l'étranger qui ont perdu leurs moyens d'existence à la suite d'événements politiques, une aide matérielle pour leur permettre de reprendre pied. De plus, les coopérateurs bénéficient de possibilités avantageuses et sûres de faire des économies en Suisse.

Le Fonds de solidarité a maintenant trouvé une solution permettant de répondre au vœu exprimé depuis longtemps par les Suisses de l'étranger de disposer de meilleures possibilités pour adhérer à notre système d'assurance-maladie. Nous avons trouvé un partenaire idéal pour ce faire: la caisse-maladie Grütli.

A l'occasion du Congrès des Suisses de l'étranger qui s'est tenu à Weinfelden/TG le 22 août 1987, le président du Fonds de solidarité, M. Hans J. Halbheer et le directeur du Grütli Suisse, M. Rudolf Brülhart, ont signé une convention d'une grande importance pour la sécurité sociale des Suisses de l'étranger. Aux termes de cette convention nos compatriotes de l'étranger ont la possibilité de s'affilier au Grütli à des conditions avantageuses, comme s'ils avaient toujours été assurés en Suisse (voir annonce p. 10). Profitez donc, chers compatriotes, de cette occasion qui n'est offerte qu'aux membres du Fonds de solidarité et adhérez en même temps au Fonds de solidarité et à cette nouvelle assurance.

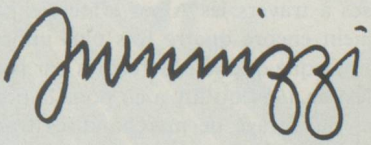

Benito Invernizzi, directeur de la coopérative Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne